Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
31/01/2022	31/01/2022	2022-11154

1. Intitulé du projet

Création d'une résidence immobilière "Les Bains" sur la commune de SAINT-PALAIS-SUR-MER (17)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: COGEDIM AQUITAINE - PAYS BASQUE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: Sandrine Lemercier - Directrice Production

RCS / SIRET: 3 8 8 6 2 0 0 1 5 0 0 0 8 0

Forme juridique: Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
17. d) Dispositifs de captage des eaux souterraines (> 8 m3/h) en zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées ont prévu l'abaissement des seuils	Rabattement de la nappe en phase travaux à un débit estimé entre 5 et 22 m3/h, pour une période de 6 mois. Rubriques Loi sur l'Eau concernées: - 1.1.1.0 : déclaration du dispositif de rabattement - 1.1.2.0 : déclaration des volumes prélevés durant les 6 mois de travaux - 1.3.1.0 : autorisation temporaire du pompage

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'aménagement, sur une parcelle d'environ 3 100 m², de 4 bâtiments de logements, notés A1, A2, B et C, sur un sous-sol commun. Concernant le sous-sol projeté, il couvrirait une superficie de 2436 m² et sa cote plancher s'établirait à 4,6 m NGF. Considérant la réalisation d'un ouvrage enterré, un rabattement ce la nappe sera nécessaire afin de mettre hors d'eau le fond de fouille. En phase définitive, un cuvelage des parties enterrées est prévu et permettra ainsi de s'abstenir de tout pompage.
Ce projet s'implante au droit de maisons indépendantes qui seront démolies au démarrage des travaux.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet, localisé dans un contexte urbain, se justifie par l'augmentation de la population recensée sur la commune depuis 1968 (2209 habitants en 1968 contre 3905 habitants en 2018).
Aussi, il est nécessaire de développer l'offre de logements dans la commune de Saint-Plais-sur-Mer, qui plus est sur une parcelle dans le centre de la commune et occupée par plusieurs habitations indépendantes offrant moins de logements disponibles.
La réalisation de places de stationnement en sous-sol, imposant la réalisation d'un rabattement de la nappe durant les travaux, permettra de respecter les préconisations du PLU. Ce sous-sol sera réalisé de manière à résister aux sous-pressions engendrées par la présence des eaux souterraines et ainsi permettra d'éviter tout pompage des eaux de la nappe en phase définitive.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le rabattement de la nappe au droit du site afin de mettre hors d'eau les fouilles lors des terrassements pour le sous-sol nécessite un pompage temporaire des eaux souterraines.
Sur la durée des travaux estimée à 6 mois, pour la phase de construction du sous-sol, les volumes maximum prélevés seront de l'ordre de 21 900 m³/an à 96 360 m3/an sur la base d'un débit de 5 à 22 m3/h, selon la période de l'année. A noter que ce débit de référence est conservatoire. Selon les besoins au cours des travaux de rabattement de nappe, les débits de prélèvement seront adaptés. Ils seront mesurés en permanence et les résultats seront périodiquement communiqués à la DDTM 17.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le sous-sol sera par la suite cuvelé et étanche de manière à éviter tout pompage de rabattement de nappe en phase définitive.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation temporaire au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle	3100 m²
Superficie du sous-sol	2436 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Impasse du marché
SAINT-PALAIS-SUR-MER (17)

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 4 5 ° 4 5 ' 4 5 " 45 **Lat.** - 1 ° - 1 ' - 1 " -1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	SAINT-PALAIS-SUR-MER (17)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN Presqu'île d'Arvert Approuvé le 15 octobre 2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	ZRE Liste A (bassin hydrographique)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Directive habitat : référencée FR7200677 et nommée Estuaire de la Gironde (à 700 m environ au sud du site)
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Prélèvement temporaire (uniquement durant les travaux de construction du sous-sol) dans la nappe des sables dunaires et calcaires sous-jacents, à un débit estimé entre 5 et 22 m3/h selon la saison
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Réalisation de terrassement sur une grande partie du site pour la construction du sous-sol.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Territoire à Risque important d'Inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Déplacement d'engins de chantier durant les travaux de construction
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	Utilisation d'engins durant les travaux de construction

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Rejet des eaux de rabattement dans le réseau de la ville
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Création de logements collectifs

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pompage temporaire des eaux souterraines, uniquement durant la construction du sous-sol, à un débit qui sera adapté en permanence au besoin. Ce débit sera mesuré en permanence et les résultats seront périodiquement communiqués à la DDTM 17. La présente demande a un caractère temporaire de 6 mois du fait que le sous-sol sera par la suite cuvelé et étanche de manière à éviter tout pompage de rabattement de nappe en phase définitive.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne semble pas devoir être soumis à une évaluation environnementale car les incidences du projet, notamment sur les eaux souterraines, seront temporaires (pompage des eaux uniquement durant les travaux) et peuvent être considérées comme négligeable. De plus, le projet est localisé dans un secteur urbain, dans une zone déjà entièrement anthropisée, réduisant de fait les incidences potentielles.

Enfin l'ensemble des mesures de limitation possible des incidences, présenté dans le dossier d'autorisation temporaire au titre de la Loi sur l'Eau, a été pris en considération.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à BORDEAUX le, 11/01/2022

Signature

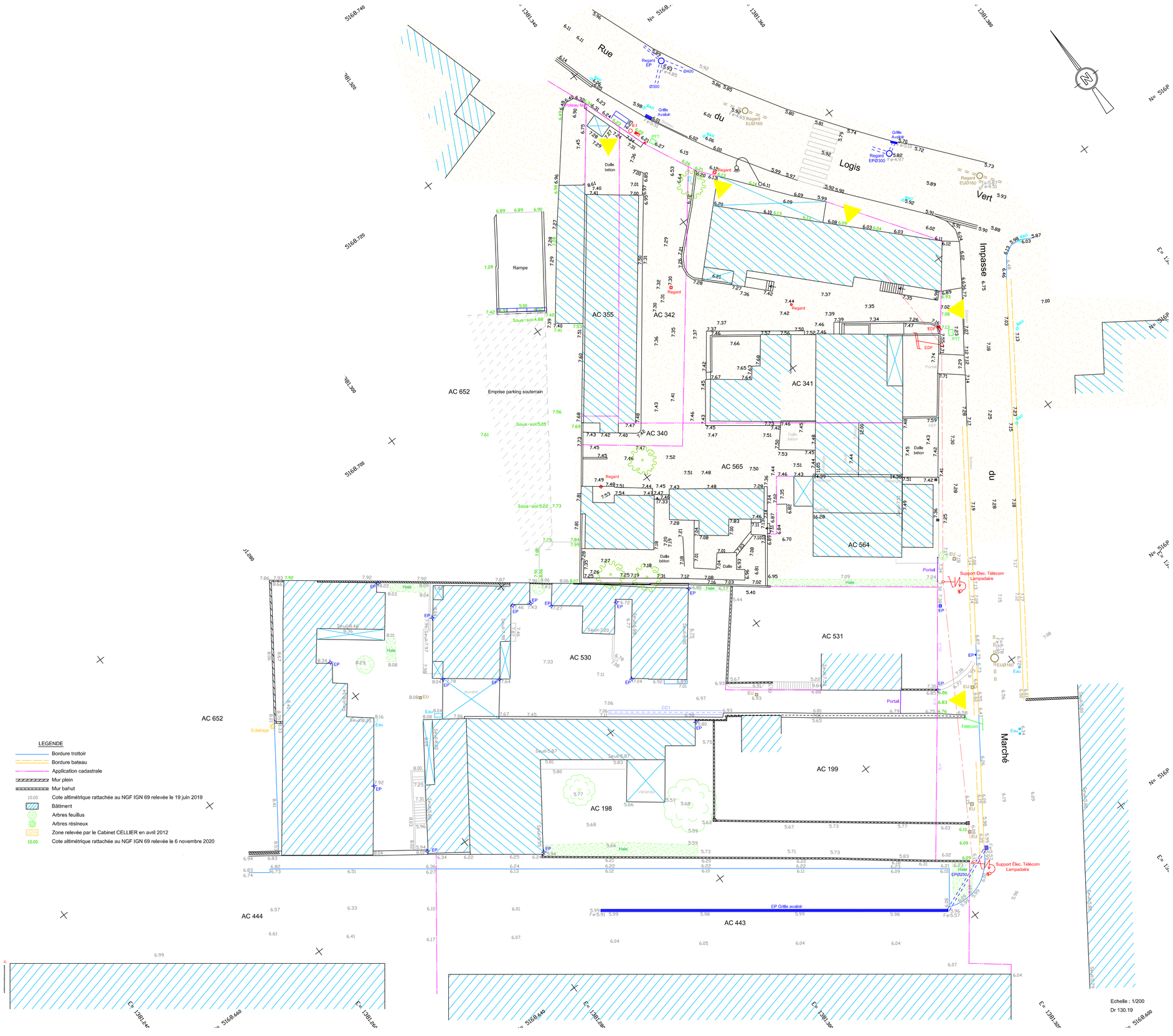

Echelle : 1/200

Dr 130.19

ARC

7.1.1.1

Maîtrise d'Ouvrage
SCCV SAINT-PALAIS-SUR-MER
92, rue Lucien Faure - 33000 - BORDEAUX

CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE « LES BAINS »
20, rue du Logis Vert - Impasse du Marché
17420 - SAINT-PALAIS-SUR-MER

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

7.1 PLANS ARCHITECTE

7.1.1 PLANS BATIMENTS

7.1.1.1 PLAN DE SITUATION
7.1.1.2 PLAN D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT
7.1.1.3 PLAN DE MASSE
7.1.1.4 PLAN DU SOUS-SOL - 50ème
7.1.1.5 PLAN DU RDC GENERAL - 100ème
7.1.1.6 PLAN DU RDC - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.7 PLAN DU R+1 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.8 PLAN DU R+2 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.9 PLAN DU R+3 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.10 PLAN DU R+4 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.11 PLAN DE TOITURE - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.12 PLAN DU RDC - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.13 PLAN DU R+1 - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.14 PLAN DU R+2 - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.15 PLAN DE TOITURE - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.16 PLAN DU RDC - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.17 PLAN DU R+1 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.18 PLAN DU R+2 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.19 PLAN DU R+3 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.20 PLAN DU R+4 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.21 PLAN DE TOITURE - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.22A PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS A1 & A2 - 100ème
7.1.1.22B PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS A1 & A2 - 100ème
7.1.1.23 PLAN DES FAÇADES - BATIMENT A3 - 100ème
7.1.1.24 PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS B & C - 100ème
7.1.1.25A COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.25B COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.25C COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.26A COUPES - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.26B COUPES - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.27A COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27B COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27C COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27D COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème

7.1.2 CARNET DE DETAILS

7.1.2.1 DETAILS RELATIFS GROS OEUVRE
7.1.2.2 DETAILS RELATIFS ETANCHEITE
7.1.2.3 DETAILS RELATIFS RAVALEMENT
7.1.2.4 DETAILS RELATIFS MENUISERIES EXTERIEURES
7.1.2.5 DETAILS RELATIFS PORTES DES HALLS
7.1.2.6 DETAILS RELATIFS PLATRERIE
7.1.2.7 DETAILS RELATIFS MENUISERIES INTERIEURES
7.1.2.8 DETAILS RELATIFS SERRURERIE
7.1.2.9 DETAILS RELATIFS DECORATION

7.1.3 PLANS DWG

A583-20

DCE

INDICE : 8
14/06/2021

ATELIER DUNE - LIANG Minh - Architecte - 17200 - ROYAN
MATH INGENIERIE - BET Structures - Fondations - VRD - 33130 - BEGLES
MATH INGENIERIE - BET Fluides - 33130 - BEGLES
AMODEV - Economie de la construction - MOE d'exécution - 33000 - BORDEAUX
Vincent HEDON - BET Acoustique - 33000 - BORDEAUX
GASTEL PAYSAGES - Paysagiste - 33000 - BORDEAUX

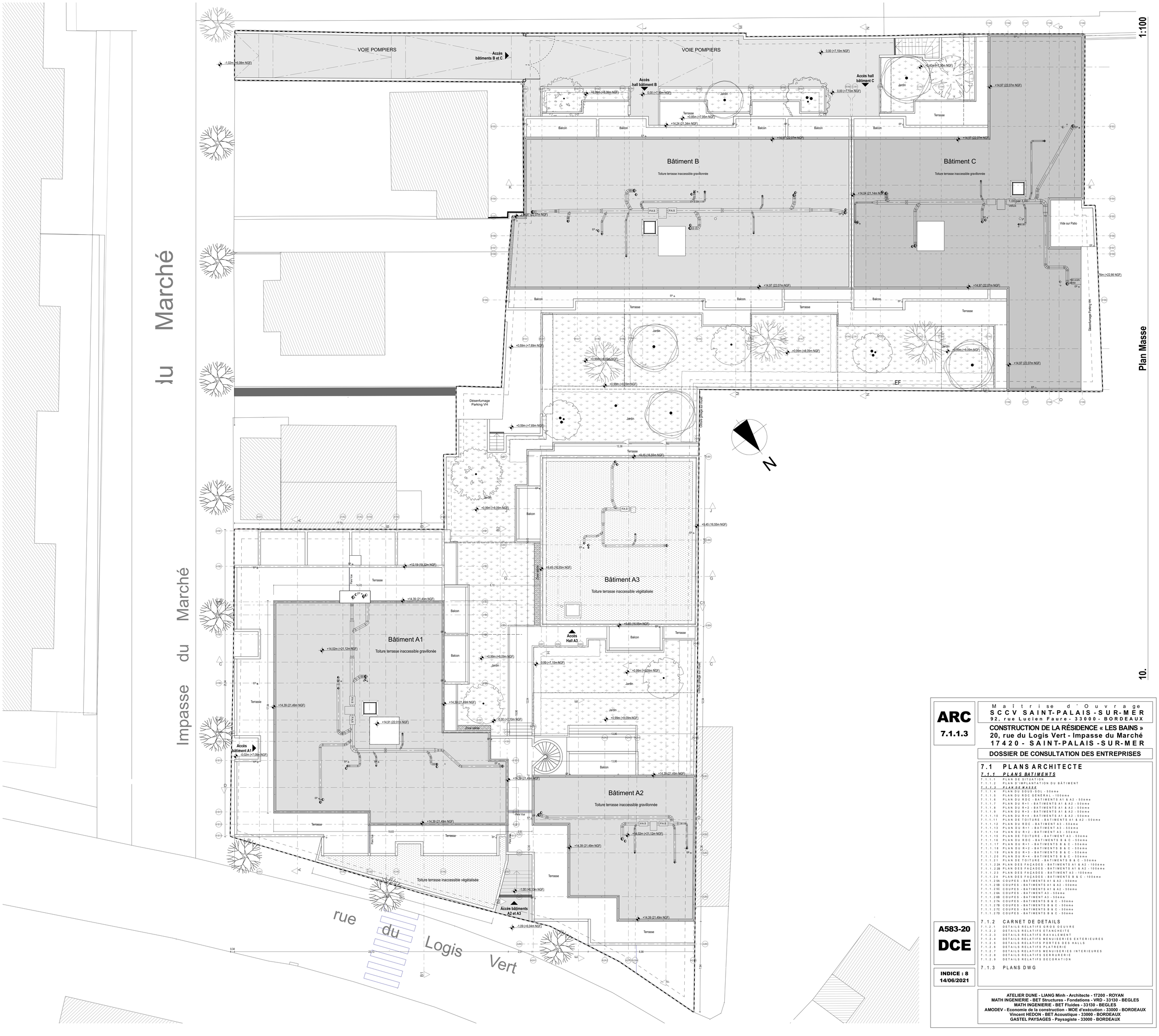

10.

ARC
7.1.1.3

Maîtrise d'Ouvrage
SCCV SAINT-PALAIS-SUR-MER
92, rue Lucien Faure - 33000 - BORDEAUX

CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE « LES BAINS »
20, rue du Logis Vert - Impasse du Marché
17420 - SAINT-PALAIS -SUR-MER

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

7.1 PLANS ARCHITECTE

7.1.1 PLANS BATIMENTS

7.1.1.1 PLAN DE SITUATION
7.1.1.2 PLAN D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT
7.1.1.3 PLAN DE MASSE
7.1.1.4 PLAN DU SOUS-SOL - 50ème
7.1.1.5 PLAN DU RDC GENERAL - 100ème
7.1.1.6 PLAN DU RDC - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.7 PLAN DU R+1 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.8 PLAN DU R+2 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.9 PLAN DU R+3 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.10 PLAN DU R+4 - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.11 PLAN DE TOITURE - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.12 PLAN DU RDC - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.13 PLAN DU R+1 - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.14 PLAN DU R+2 - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.15 PLAN DE TOITURE - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.16 PLAN DU RDC - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.17 PLAN DU R+1 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.18 PLAN DU R+2 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.19 PLAN DU R+3 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.20 PLAN DU R+4 - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.21 PLAN DE TOITURE - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.22A PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS A1 & A2 - 100ème
7.1.1.22B PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS A1 & A2 - 100ème
7.1.1.23 PLAN DES FAÇADES - BATIMENT A3 - 100ème
7.1.1.24 PLAN DES FAÇADES - BATIMENTS B & C - 100ème
7.1.1.25A COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.25B COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.25C COUPES - BATIMENTS A1 & A2 - 50ème
7.1.1.26A COUPES - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.26B COUPES - BATIMENT A3 - 50ème
7.1.1.27A COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27B COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27C COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème
7.1.1.27D COUPES - BATIMENTS B & C - 50ème

7.1.2 CARNET DE DETAILS

7.1.2.1 DETAILS RELATIFS GROS OEUVRE
7.1.2.2 DETAILS RELATIFS ETANCHEITE
7.1.2.3 DETAILS RELATIFS RAVALEMENT
7.1.2.4 DETAILS RELATIFS MENUISERIES EXTERIEURES
7.1.2.5 DETAILS RELATIFS PORTES DES HALLS
7.1.2.6 DETAILS RELATIFS PLATRERIE
7.1.2.7 DETAILS RELATIFS MENUISERIES INTERIEURES
7.1.2.8 DETAILS RELATIFS SERRURERIE
7.1.2.9 DETAILS RELATIFS DECORATION

7.1.3 PLANS DWG

A583-20
DCE

INDICE : 8
14/06/2021

ATELIER DUNE - LIANG Minh - Architecte - 17200 - ROYAN
MATH INGENIERIE - BET Structures - Fondations - VRD - 33130 - BEGLES
MATH INGENIERIE - BET Fluides - 33130 - BEGLES
AMODEV - Economie de la construction - MOE d'exécution - 33000 - BORDEAUX
Vincent HEDON - BET Acoustique - 33000 - BORDEAUX
GASTEL PAYSAGES - Paysagiste - 33000 - BORDEAUX

02

Maîtrise d'Ouvrage

SCCV « SAINT-PALAIS-SUR-MER »
92, rue Lucien Faure - 33300 - BORDEAUX

CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE

20, rue du Logis Vert - Impasse du Marché
17420 - SAINT-PALAIS-SUR-MER

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

PIÈCES GRAPHIQUES

PROJET

01 PRO- PLAN DE SITUATION
02 PRO- PLAN DE SITUATION - PHOTO AÉRIENNE
03 PRO- PLAN DE MASSE - 200ème
04 PRO- PLAN DES RESEAUX - 200ème
05 PRO- PLAN DE RESEAU DES EAUX PLUVIALES - 200ème
06 PRO- PLAN DE SOUS-SOL - 200ème
07 PRO- COUPE CT01 ET CT02 - 200ème
08 PRO- COUPE CT03 ET CT04 - 200ème
09 PRO- COUPE CT05 - 200ème
10 PRO- FAÇADES BATIMENTS A1 ET A2 - 200ème
11 PRO- FAÇADES BATIMENTS B ET C - 200ème
12 PRO- INSERTIONS DANS LE SITE
13 PRO- PHOTO DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE PROCHE
14 PRO- PHOTO DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN
15 PRO- PLAN D'AMÉNAGEMENT IMPASSE DU MARCHÉ

PIÈCES ÉCRITES

16 PE - NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - COULEURS -
17 PE - NOTICE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
18 PE - NOTICE DE SÉCURITÉ
19 PE - NOTICE ACCESSIBILITÉ ERP
20 PE - NOTICE SÉCURITÉ ERP
21 PE - NOTICE ÉNERGETIQUE ET THERMIQUE
22 PE - TABLEAU DE SURFACES PC 17-2

SCCV SAINT-PALAIS-SUR-MER
92, rue Lucien Faure
33000 BORDEAUX
Siren: 880 019 674 R.C.S. Bordeaux

ATELIER DUNE
LIANG Minh
Architecte D.E.S.A
Agence de Royan
10, boulevard Thiers - BP 50081
17204 ROYAN CEDEX
Tél. : 05.46.39.29.64
Fax : 05.46.38.66.78
Agence de Bordeaux
B.P. 80158
33042 BORDEAUX CEDEX
minh.liang@wanadoo.fr
Web : www.atelierdune.com

ROYAN, LE 26 JUILLET 2021

ATELIER DUNE
LIANG MINH ARCHITECTE
Boîte Postale n°50081 - 10, boulevard Thiers - 17204 - ROYAN CEDEX
Tél. : +33 5 46 39 29 64 - Fax : +33 5 46 38 66 78. - Email : minh.liang@orange.fr. - Site Web : www.atelierdune.com
Ordre National des Architectes n°033162 - SIRET 318.624.871.00048 - Code APE 742A - Code NAF 7111Z - TVA intercommunautaire FR56318624871

Insertion dans le site - Vue orientation sud-est

Insertion dans le site - Vue orientation nord-est

Photographie dans le paysage proche

Photographie dans le paysage lointain